



16ème législature

Question N° : 16816	De Mme Caroline Fiat (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > sécurité sociale	Tête d'analyse > Prise en charge du dispositif des affections de longue durée (ALD)	Analyse > Prise en charge du dispositif des affections de longue durée (ALD).
Question publiée au JO le : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la question de la prise en charge des affections de longue durée (ALD). Lors d'une séance de questions au Gouvernement en date du 27 février 2024 à l'Assemblée nationale, M. le ministre a tenu les propos suivants : « Il n'est pas illégitime, illogique, [...] d'interroger la pertinence de ces dispositifs ». Par ces mots, M. le ministre laissait entendre qu'il souhaitait ainsi questionner la pertinence du dispositif d'affections de longue durée, plus connu sous son acronyme, ALD. Pourtant, M. le ministre lui-même, a rappelé lors de son propos des chiffres essentiels : 13 millions des concitoyens ont une maladie prise en charge par le dispositif d'ALD et 2/3 des dépenses de l'assurance maladie concernent la prise en charge de ces pathologies. La réponse concernant la question de la pertinence semble ainsi toute trouvée. Les Français ont besoin de voir leurs pathologies prises en charge. Le quotidien d'une personne souffrant de diabète, d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie de Parkinson est déjà assez lourd pour qu'en plus des économies soient faites sur leur prise en charge. Depuis de nombreuses années, les ALD font l'objet de coupes budgétaires et d'ajustements de prise en charge des pathologies alors même que le nombre de malades augmente. Cette situation n'est pas normale et ne peut être tolérée. Ainsi, elle lui demande urgemment si ce Gouvernement a pour projet, lui aussi, de participer au dépouillement du budget alloué aux ALD et de faire des économies sur la prise en charge de maladies qui touchent 13 millions de Français.